



Manifestations du trimestre

Avril

dimanche 1^{er} et lundi 2

► **chasse aux œufs à Panloy** à partir de 14h, jeu de piste de 2h animé par des personnages costumés et les animaux du domaine, en intérieur et en extérieur selon la météo, ateliers de loisirs créatifs, petit goûter de Pâques

5 € par personne à partir de 4 ans

Réservations obligatoires

05 46 91 73 23 contact@panloy.com

du 3 au 28 avril

► **exposition de « portraits choisis »** par le photographe Jean Pierre Van Den Eynde à la Médiathèque

jeudi 5

► **rencontre sportive des écoles** maternelles de Saint Georges des Côteaux, Plassay et Port d'Envaux à la salle polyvalente

samedi 14 et dimanche 15

► **exposition-vente** sur le thème « récupération, création »

à la salle polyvalente de 10h à 18h organisée par l'association Création pour une Nouvelle Vie (CNVD 17)

samedi 14

► **Assemblée générale départementale de la Pêche** dès 9h à la salle des fêtes

samedi 14 et samedi 21

► **soirées hantées au Château de Panloy** à partir de 21h, adultes 14 €, de 7 à 10 ans 10 €, *déconseillées au moins de 7 ans*, réservations obligatoires au 05 46 91 73 23 contact@panloy.com

dimanche 15

► **course cycliste** La Rochelle-Saintes organisée par Véloce Club Charente Océan - passage à Saint James entre 16h37 et 16h47

dimanche 22

► **rallye touristique de deudeuches** organisé par les Deuch'arentes départ de Saint Savinien à 12h *les voitures sont visibles à partir de 14h sur le parking des Chabossières*

dimanche 29

► **repas pastoral** organisé à La Vallée au profit du Presbytère de St Porchaire Inscriptions 05 46 91 71 06 **14 €**

Mai

mardi 8

► **commémoration de l'Armistice 1945** au monument aux Morts, place J de Grailly, rendez-vous à 11h45 sur la place des Halles

dimanche 13

► **randonnée municipale de printemps** départ à 9h00 du parking du pré Valade

mardi 15

► **ouverture de la saison sur le site des Lapidiales** avec l'accueil du premier sculpteur Van Hoang Huyn (Laos) *thème 2018 : les cultures de l'Asie du Sud-Est*

samedi 19

► **8^{ème} édition de l'Ekoi Tour** épreuve cycliste de 100 et 150 km passage à Saint James entre 9h et 13h organisée par l'Association sportive du Centre Hospitalier de Rochefort ASCHR

samedi 19

► **marche semi-nocturne** organisée par les Fous Cavés, départ dès 18h de la salle polyvalente **Adultes 13 € Enfants 8 €**, Inscriptions : 06 77 72 73 68 - 06 75 54 55 74

dimanche 20

► **brocante vide-grenier** dans les rues du Bourg organisée par les Fous Cavés, **2€50 m** *restauration et buvette sur place* 06 74 16 37 34 - 06 76 22 77 53 05 46 97 85 33 - 06 08 23 18 56

Le calendrier des messes est affiché à l'église, à la Mairie et sur notre site internet [page mairie/infos](http://page.mairie/infos) pratiques

Autorisation de sortie de territoire (AST)

Si un enfant mineur se rend à l'étranger sans ses parents, il doit être muni d'un titre d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie de territoire et de la copie du titre d'identité du parent ayant autorisé l'AST.

Le formulaire Cerfa n° 15646* est téléchargeable sur internet : [site service-public.fr](http://site.service-public.fr)

Juin

vendredi 1^{er}

► **arrivée du sculpteur Tutu Pattnaik** (Inde) aux Lapidiales

vendredi 1^{er}, samedi 2, dimanche 3

► **rendez-vous au Jardin à Panloy** visite du parc du château avec son sentier nature, surprises diverses : musiciens, écrivains, jeux, cavaliers, animaux, personnages costumés...

adulte 4 €, enfant de 4 à 14 ans 2 € 05 46 91 73 23 contact@panloy.com

samedi 2 et dimanche 3

► **l'APPE Basket fête ses 50 ans** rétrospectives photos, animations sportives, matchs amicaux, repas...

dimanche 10

► **repas de Printemps** organisé par le Club de l'Automne à la salle des fêtes de Plassay sur inscriptions 05 46 91 70 69 - 05 46 91 72 24

vendredi 15

► **fête de l'école au Château de Crazannes** à 18 h comédie musicale « *Le Chat Botté* »

à 19h kermesse, repas et grande tombola organisés par l'APE à 20h30 bal folklorique

samedi 16

► **après-midi Sécurité Routière** organisé par le Secteur Jeunesse de la Communauté de Communes à la salle polyvalente de 14h à 17h *Ateliers autour de la « MOB » et de la sécurité, simulation de conduite 4 roues* **autorisation parentale obligatoire** tenue correcte (pantalons, pull, chaussures fermées)

dimanche 24

► **11^{ème} Geul'tonnade** **6 €** organisée par l'APPE Basket départ libre de 8h à 9h30 de la salle polyvalente, circuits de 9 à 20 km pour les marcheurs, 20 à 50 km pour les VTT 06 86 41 44 64

lundi 25

Journée « *écoles Basket* » à la salle polyvalente avec le Comité départemental Basket 17 et les classes de CM

Etat de catastrophe naturelle : procédure de reconnaissance (durée 1 an)

Les administrés doivent se manifester auprès de la Mairie afin que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit engagée. Parallèlement, il est conseillé de faire une déclaration auprès de l'assureur.

La Mairie a effectué une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse pour la période du 1er avril au 30 novembre 2017.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir droit à la garantie des assurés, si le lien de causalité entre les dommages constatés et le phénomène naturel est reconnu par l'assureur. Les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours maximum après publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour faire parvenir à l'assureur un état estimatif de leurs pertes, s'ils ne l'ont pas fait dès la survenance du sinistre. **Si vous êtes concernés par ce sinistre, faites vous connaître en Mairie (05 46 91 73 31)**



Le tri des biodéchets en expérimentation :

La collecte des biodéchets dans un bac bi-compartmenté est à l'étude dans le secteur de Gémozac ; les biodéchets sont ainsi séparés des ordures ménagères non recyclables.

Les biodéchets, ce sont les épluchures, les fanes, les restes de repas, les coquilles, le marc de café, l'essuie-tout ou les croûtes de fromage ...qui sont recyclés en compost.

Cette collecte sera étendue à l'ensemble de la Communauté de Communes dès le début de 2019

Horaires de la déchetterie de Plassay : du lundi au vendredi de 13h45 à 17h30 - samedi de 9h00 à 11h50 et de 13h45 à 17h30
Avec votre badge d'accès à la déchetterie Cyclad, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Saint Savinien : 05 46 07 16 66



Avis aux propriétaires de chevaux, ânes, poneys et aux cavaliers

Madame Vanessa Moreau, propriétaire de Font Morte, souhaiterait fonder une association à Port d'Envaux dont le but serait d'organiser des balades/raisons, d'échanger les expériences, de s'entraider lors des départs en vacances et pourquoi pas de mutualiser le matériel et les prés. Madame Moreau est également à la recherche de terrains en friche pour le pâturage des chevaux quelques mois par an. Si vous êtes intéressés, contactez Madame Moreau : van.moreau@gmail.com ou par téléphone 05 46 90 72 38 / 06 22 81 04 53.

Conservation du Vison d'Europe et des espèces et habitats d'intérêt communautaire associés du bassin de la Charente dans le cadre du Programme LIFE (instrument financier pour l'Environnement européen)

Le Vison d'Europe est l'un des trois mammifères les plus menacés de France avec un statut **en danger critique d'extinction**. Autrefois largement répandu en Europe, sa répartition mondiale est désormais limitée à quelques populations isolées et déclinantes en Europe orientale (Russie, Ukraine, Roumanie et Estonie) et à une population située au nord de l'Espagne et dans le sud-ouest de la France (7 départements dont la Charente-Maritime et la Charente).

La destruction, dégradation et fragmentation des habitats naturels (zones humides), la concurrence avec le Vison d'Amérique et les collisions routières sont les principaux facteurs responsables du déclin du Vison d'Europe.

Un renforcement des actions est nécessaire afin d'éviter la disparition de cette espèce. Le programme européen Life sur le Vison d'Europe coordonné par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) en partenariat avec le Conseil départemental de Charente-Maritime et le GREGE (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement) a débuté en septembre 2017 pour répondre aux menaces immédiates qui pèsent sur l'espèce. Ce programme, engagé sur 5 ans, est mis en place sur le bassin de la Charente qui représente un secteur d'intervention stratégique et prioritaire pour la conservation du Vison d'Europe en France. Le projet s'inscrit sur le périmètre de 8 sites Natura 2000, situés sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime, et dont certains concernent notre commune. Des opérations seront menées sur le terrain :

- pose et contrôle de matériels de détection indirecte pour le Vison d'Europe, le Vison d'Amérique et le Raton-laveur (méthodes non invasives) : radeaux à empreintes, tunnels à empreintes, pièges poils, pièges-photos, piquets appâtés.
- pose et contrôle de matériel de détection directe pour le Vison d'Europe, le Vison d'Amérique et le Raton-laveur : piégeage de l'espèce avec contrôle quotidien. Lorsque les actions concerneront des propriétés non communales, les démarches seront faites auprès des propriétaires (*plus de détails sur notre site internet page environnement*).

Mairie : 05 46 91 73 31 du mardi au samedi 9h00 à 12h00
mairie.portdenvaux@wanadoo.fr

Agence postale : 05 46 93 78 96 du lundi au samedi 9h00 à 12h30

Garde Champêtre : 06 08 98 88 17

Gendarmerie de Saint Porchaire : 05 46 95 60 03

Médiathèque : 05 46 91 87 86

portdenvaux.mediathèque17@wanadoo.fr
mardi 16h30 à 19h00

mercredi, jeudi, samedi 10h00 à 12h30

mercredi 14h30 à 18h00 *jusqu'au 20 juin inclus*